

En 10 chiffres, la destruction néolibérale de l'Université

<https://www.contretemps.eu> **publique** **redaction**
Grâce au mouvement contre la réforme des retraites, initié par les travailleurs·ses de la RATP et de la SNCF, les facs et les labos sont entrés en lutte dès le mois de décembre 2019, sur cette bataille interprofessionnelle mais aussi sur deux sujets propres au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche : la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), [nouvelle attaque néolibérale](#), et la précarité massive qui touche d'ores et déjà les universités et la recherche, étudiant·e-s et personnels.

L'économiste Hugo Harari-Kermadec, [spécialiste de l'enseignement supérieur](#), rappelle en dix chiffres - et quelques autres - pourquoi l'Université et la recherche s'arrêteront le 5 mars, et pourquoi la lutte va continuer ensuite. Cette liste a été constituée à partir de l'intervention de Marie Sonnette sur France Culture, [que l'on pourra \(ré\)écouter ici](#).

On pourra également consulter notre dossier : [« L'Université saisie par le néolibéralisme, entre marchandisation et résistances »](#).

[108 facs et 268 labos en lutte](#).

[130 000 vacataires](#) assurent ensemble plus du tiers des cours à l'université, payé·e-s 26 centimes d'euro sous le SMIC.

[300 000 étudiant·e-s supplémentaires](#) en dix ans mais 0€ en plus pour les accueillir. Plus de 40% travaillent en parallèle de leurs études.

Parcoursup a introduit la sélection en L1 pour au moins [30% des étudiant·e-s, et 99% de l'algorithme est opaque](#) selon la cour des comptes.

[1 600% d'augmentation des frais d'inscription](#) pour les étudiant·es non européen·ne·s en Licence (à 2 770 € /an) et Master (à 3 770 € /an) depuis le décret « Bienvenue en France » (sic) en 2019.

[34 ans en moyenne](#), c'est l'âge de recrutement des enseignant·es-chercheu·ses.

[3 heures par semaine, soit 9% d'augmentation en moyenne du temps de travail](#) des personnel·les BIATSS des universités, c'est ce qu'exige la Cour des comptes et que promet le gouvernement dans la LPPR.

[57 milliards](#) versés à 10 facs d'élite (Programme Investissement d'Avenir), c'est la politique « d'excellence » qui produit une université à deux vitesses.

[5 milliards](#) de moins en cotisations retraites de l'État pour les personnel·les de l'enseignement supérieur et la recherche, c'est ce que la réforme des retraites nous prend sur notre salaire socialisé.

[60 000 postes de titulaires](#) et 18 milliards d'euros manquants pour l'université et la recherche.

Lutte généralisée

108 facs et 268 labos, 30 collectifs de précaires, 134 revues, 16 sociétés savantes, 46 séminaires, 35 sections CNU, 54 évaluateur·trices de l'HCERES, etc., mobilisé·es (décompte du 1^{er} mars) contre la précarité, contre la LPPR et contre la casse des retraites au 22 février. Une lettre contre la LPPR a

Cet argent qui manque

70 milliards d'euros, c'est-à-dire 3% du PIB, c'est l'engagement des gouvernements successifs pour l'enseignement supérieur et la recherche (2/3 pour l'enseignement supérieur, 1/3 pour la recherche). Mais la dépense publique réelle est loin de cette annonce : au compte au mieux 32 milliards pour l'enseignement supérieur et 20 milliards pour la recherche publique. **Il manque donc au moins 18 milliards d'euros par an pour les facs et les labos.** Les syndicats demandent une hausse cumulative de 3 milliards par an pendant 10 ans.

Des moyens concentrés pour les facs d'élite

Et encore, en 2019, un milliard d'euros de l'ESR relève du Programme Investissements d'Avenir (PIA) qui a attribué en tout **57 milliards d'euros** depuis son lancement par Sarkozy en 2010, c'est-à-dire certaines années presque autant que tout le budget de l'ESR, de façon extrêmement inégalitaire en concentrant les moyens dans les établissements déjà les mieux dotés financièrement, les plus réputés et avec la population étudiante la plus favorisée socialement, souvent passée par les classes préparatoires.

Moins d'une dizaine de regroupements (rassemblant une ou deux universités et des très grandes écoles) ont remporté un Idex dans le cadre de ces investissements d'avenir, soit **800 millions d'euros** pour chacun de ces regroupements.

Une dégradation des conditions d'étude

A l'autre bout de la hiérarchie universitaire, la majorité des universités, situées en banlieue ou dans des villes moyennes, ont vu leur moyen au mieux stagner depuis une dizaine d'années, alors qu'elles ont pris en charge l'essentiel de la massification du supérieur, le nombre d'étudiant·es augmentant de **300 000**, dont 220 000 dans les universités.

On a donc une baisse du budget par étudiant·e d'au moins 10% dans ces universités^[1], alors qu'avec les Sections de techniciens supérieurs (STS) elles prennent en charge l'essentiel de l'accès des classes populaires au supérieur : bacheliers professionnels et surtout technologiques, enfants d'ouvriers ou d'immigrés accèdent plus nombreux au supérieur depuis les années 2000, mais pour une bonne partie d'entre eux·elles dans ces universités qui ne bénéficient pas des politiques d'excellence, et presqu'exclusivement en cycle licence.

Pour financer une allocation d'autonomie ou un salaire étudiant pour toutes et tous, à 1 000 € par mois et 12 mois par an, **21 milliards** d'euros seraient nécessaires. Cela pourrait se traduire par la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale ou par l'intégration de son financement à l'une des branches actuelles. Par exemple, au sein de la branche famille, le financement des 21 milliards d'euros représenterait une hausse d'un peu plus de 3 points des cotisations patronales (voir le dernier chapitre du livre [Arrêtons les frais](#)).

Précarité

Les facs d'élite comme celles de la massification font face à leur nouvelle mission avec la même stratégie, à savoir la précarisation des personnels : dans les facs d'élite, parce que les financements d'excellence sont des financements à court ou moyens termes, qui ne permettent de recruter qu'en CDD ; dans les autres facs, pour faire face à la hausse du nombre d'étudiant·e·s, donc des besoins d'enseignement, et au manque de moyens, les présidences remplacent les postes de titulaires par des contractuels et surtout des vacataires, payés à l'heure, pour qui reviennent

130 000 vacataires assurent ainsi ensemble plus du tiers des cours à l'université. Au moins **17 000 d'entre elles et eux font plus de 96 heures équivalent TD**, c'est-à-dire un mi-temps d'enseignant·e-chercheur·se, et c'est donc sans doute leur emploi principal. **26 centimes d'euro sous le SMIC**, c'est le salaire horaire des vacataires : **9,89 euros brut l'heure de travail effectif**.

Un assèchement de l'emploi public

4 millions d'heures complémentaires sont assurées par les enseignant·e·s et/ou chercheurs·ses titulaires, soit l'équivalent de **20 000 postes**.

Au CNRS, par exemple, les effectifs de personnels permanents ont **diminué de 1 350 en 10 ans**, entre 2007 et 2016 ! Dont une majorité de perte d'ingénieur·es et technicien·nes (-900), les emplois de chercheurs·ses reculant de 450 environ. **20% des personnels de la recherche sont précaires** (un peu plus chez les IT que chez les chercheur·ses), en particulier employé·e·s sur des CDD liés à des contrats ANR.

Les effectifs d'enseignant·e·s-chercheurs·ses sont identiques en 2017 (56 700 PR et MCF titulaires) à ce qu'ils étaient en 2012 (56 500), en dépit des 5000 « emplois Fioraso » (Source : MESRI-DGRH, 2018). Sur la même période, les effectifs étudiants dans les universités publiques ont augmenté de 16 %, passant de 1,41 à 1,64 millions (source : MESRI-SIES, 2018).

34 ans en moyenne, c'est l'âge de recrutement des enseignant·e·s-chercheurs·ses. Davantage de précaires, moins de postes de titulaires (alors qu'il y avait **2 600 MCF et CR recruté·e·s en 2009**, **il n'y en avait plus que 1 700 en 2016**, et les choses ont empiré depuis), il y a embouteillage dans les concours de maître·sse·s de conférences et de chargé·e·s de recherche et l'âge de recrutement sur un poste permanent ne fait que reculer.

60 000 postes de titulaires, c'est donc ce qui permettrait de résorber la précarité et de rétablir des conditions de travail et d'étude de qualité pour toutes et tous à l'université.

730 millions d'euros, c'est ce qui manque pour financer les thèses de doctorant·e·s en LSHS ([estimation de la CJC](#)). En effet, dans ces disciplines, c'est **60% de thèses qui débutent sans financement**. Elles terminent également très souvent grâce aux allocations chômage. Avec 730 millions, on pourrait financer les 3875 contrats manquants en LSHS. Il en manque sans doute aussi un peu en sciences fondamentales et expérimentales.

Genre

Seulement **5%** des présidents de regroupement d'établissements, **17%** des présidents d'université, **25%** des professeurs, **34%** des chercheurs sont des femmes. Tous les mécanismes concurrentiels, type appels à projets ou prime, de même que la précarité, renforcent les inégalités de genre.

LPPR

3 heures par semaine, soit **9% d'augmentation en moyenne du temps de travail** des personnels BIATSS des universités, c'est ce qu'exige la Cour des comptes. Elle regrette d'ailleurs qu'à l'occasion de fusion entre établissements, ce soit parfois le meilleur accord sur le temps de travail qui se généralise ! Le gouvernement a promis de profiter de la LPPR pour réaligner tout le monde vers plus de temps de travail (mais pas vers plus de salaire).

6 milliards, c'est le coût de préparation et de rédaction des 130 000 projets soumis en pure perte à la Commission européenne dans l'espoir, déçu, d'obtenir un financement européen de la recherche (ERC). Il faudrait ajouter le coût des projets rejetés au niveau national, comme l'ANR français mais aussi les appels à projets d'excellence (IDEX, Equipex, LABEX, etc), et au niveau local avec tous les appels internes aux nombreuses structures universitaires et scientifiques.

6 milliards c'est aussi le coût du Crédit Impôt Recherche que le gouvernement offre chaque année aux entreprises sans presque aucun contrôle et sans effet notable sur l'emploi scientifique ou l'effort de recherche des entreprises privées).

Retraites

42 milliards, c'est ce que l'Etat compte économiser à terme sur le salaire socialisé des fonctionnaires en passant le niveau de cotisation retraite, **actuellement à 74,3% dans la fonction publique, à 16,9% dans le futur système « universel » de Macron**. Rien que dans l'enseignement supérieur et la recherche, cela représente à terme 5 milliards d'euros de cotisation retraite en moins à verser pour l'Etat, une économie évidemment sans commune mesure avec les faibles hausses de revenus promises (essentiellement sous forme de prime, donc inégalitaires).

Notes

[1] En euros constant, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche est passé de 12,4 milliards en 2008 à 13,4 milliards en 2018, alors que les effectifs étudiants passaient de 2,2 millions à près de 2,7 millions sur la même période. On obtient donc une chute du financement par étudiant·e de pratiquement 10%.

<https://www.lemonde.fr/blog/piketty/2017/10/12/budget-2018-la-jeunesse-sacrifiee/>